



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46503>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-46503**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ComUE Lyon Saint-Etienne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE - PROJET CAMPUS ARTISTIQUE CNSMD PHASE 1 - CRÉATION D'UNE SALLE MODULABLE ET REQUALIFICATION DE LA COUR DES PLATANES

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la création d'une salle modulable et requalification de la cour des platanes, dans le cadre du projet Campus artistique phase 1 du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon (CNSMD). Adresse : 3 quai Chauveau, 69009 LYON. Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la Commande Publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur Esquisse Plus (ESQ+), lancé conformément à l'article L. 2125-1 2° du Code de la Commande Publique et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-25 du même code. Les modalités de fonctionnement du concours sont portées au Règlement du Concours (RC) et dans la Note de Cadrage. Le concours est organisé en deux phases : Première phase - « phase candidature » : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et précisés dans le Règlement de Concours. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite les 3 meilleures candidatures admises à présenter un projet en deuxième phase du concours. Les autres candidatures sont éliminées. Deuxième phase - « phase projet » : les participants sont invités, par le biais d'une invitation transmise par l'acheteur public, à remettre un dossier de projet anonymisé (les documents remis seront libres de tout signe distinctifs propres au candidat), dont le niveau de conception correspond à une Esquisse Plus (ESQ+). Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de Concours puis établit un classement des projets. Après la levée

de l'anonymat, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le ou les lauréats du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le ou les lauréats, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'oeuvre décrit dans le Règlement de Concours.

Identifiant de la procédure : 8d5947dc-e585-4ac6-99cb-f1c0b4be3429

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71210000 Services de conseil en architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE - PROJET CAMPUS ARTISTIQUE CNSMD PHASE 1 - CRÉATION D'UNE SALLE MODULABLE ET REQUALIFICATION DE LA COUR DES PLATANES

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la création d'une salle modulable et requalification de la cour des platanes, dans le cadre du projet Campus artistique phase 1 du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon (CNSMD). Adresse : 3 quai Chauveau - 69009 LYON. Conformément aux dispositions des articles R2122-6 et R2162-15 du Code de la Commande Publique, le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables, en vue de l'attribution d'un marché public de maîtrise d'oeuvre au lauréat du concours. Le futur marché prendra la forme d'un marché ordinaire, à prix global et forfaitaire. Il ne sera pas décomposé en lot. La mission de maîtrise d'oeuvre

attribuée à l'issue du concours est décrite dans le Règlement du Concours (RC) et la Note de Cadrage. Cette mission sera décomposée en tranches.

Identifiant interne : A2024.007

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71220000 Services de création architecturale

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Cf. Règlement du Concours (RC)

Critère :

Type : Autre

Description : Cf. Règlement du Concours (RC)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Cf. Règlement du Concours (RC)

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Cf. Règlement du Concours (RC)

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Cf. Règlement du Concours (RC)

Critère :

Type : Prix

Description : Cf. Règlement du Concours (RC)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527336&orgAcronyme=f2h>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur

Membres du jury : Le jury est composé de 11 membres à voix délibérative dirigé par un(e) Président(e) et constitué de la façon suivante : 3 membres au titre des représentants de l'acheteur et de la maîtrise d'ouvrage y compris le Président du jury, Directeur du CNSMD ou son représentant ; 4 membres au titre des personnes possédant la qualification équivalente; et 4 membres au titre de personnalités invitées.

Prix

Valeur de la prime : 59,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 69

Informations complémentaires : Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. Cette prime pourra être diminuée en partie ou non versée à un soumissionnaire, sur décision du jury conformément aux dispositions de l'article 16.3 du Règlement de Concours. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours. Le montant de la prime sera déduit de la rémunération du lauréat du concours.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527336&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 21/05/2024 à 08:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : Lyon cedex 07

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.talyon@juradm.fr

Téléphone : 04 78 14 10 10

Télécopieur : 04 78 14 10 65

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ComUE Lyon Saint-Etienne

Numéro d'enregistrement : 13002136300010

Adresse postale : 92 rue Pasteur CS 30122

Ville : Lyon cedex 07

Code postal : 69361

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@universite-lyon.fr

Téléphone : 0437378204

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2527336&orgAcronyme=f2h>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2babe75a-1e5b-4445-bc0b-7003a739f7b2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 18/04/2024 à 17:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024